



# Flash Info

Bulletin d'information de l'ADAS-INRAE

15 janvier 2026



## Évènements



**BADMINTON** : En région parisienne (78) **du 20 au 22 mars prochain.**

Ouverture inscription le 14 janvier et date butoir le 11

février [ici](#)

**SEJOUR FAMILLE :**

**Du 4 au 11 juillet ou du 22 au 29 août**, une semaine tout inclus à Dienné (86) avec au programme : Vallée des singes, mission Areka à DefiPlanet', jardins du Parc de la Belle, visite au Cormenier, parcours accrobranche, Terre de dragons, Géants du ciel, Vélorail.  
*Tous les détails fin janvier, début février.*



## Vacances / Jeunesse

**VACANCES** : Les réservations - [Printemps, Eté, Automne](#) - sont ouvertes depuis mi-décembre.

- **Eté 2026** : quelques 50 nouveautés : Attention, pour les séjours Eté, **date butoir : 29 janvier 2026 à 17h**
- **Printemps/Automne** : Attention aux dates butoir pour les réservations de certains prestataires.
- **Les offres basse saison sont toujours accessibles ainsi que l'accès à un grand nombre de destinations via un code partenaire**

**JEUNESSE** : L'offre de colonies phares « [Eté 2026](#) » vient de paraître. A partir de 2026, pour les séjours linguistiques, un seul prestataire : CEI.

## Adhésions et QF

En ce début d'année, anticipiez vos démarches - mettez à jour votre profil, votre composition familiale, payez votre [adhésion 2026](#) et faites votre déclaration de revenus bien en amont des dates butoir des prestations "Evénementiel et Vacances".

## Compte rendu CA d'octobre 2025

Le [compte-rendu du CA d'octobre 2025](#) est disponible ainsi que le [relevé de décisions du CA](#) du mois de décembre 2025.

Afin de s'inscrire dans une démarche visant à répondre au mieux aux besoins des adassiens, le conseil d'administration de l'ADAS-INRAE a élaboré un plan pluriannuel disponible [ici](#). Ce dernier reprend les objectifs de l'association et un plan d'actions associé.

## Subventions

L'accès en ligne des demandes de subventions individuelles (a posteriori) est réouvert.

Les modalités de subventionnement pour l'année 2026 restent identiques à celles appliquées en 2025, à l'**exception de la date butoir concernant les demandes de subventions pour les « activités, stages et cours » 2025 / 2026 des adultes et des enfants** : les factures couvrant la période de septembre 2025 à juin 2026 peuvent être déposées dès à présent et **jusqu'au 31 juillet 2026, au plus tard.**

### Emile's

Nouveau fonctionnement pour cette **plate-forme de billetterie**, qui à partir d'aujourd'hui est accessible directement sur le site de l'Adas. Elle est accessible à tout adassien à jour de son adhésion 2026. Toutes les étapes (commande, suivi, paiement) se font sur la plateforme Emile's.

<i>INRAE</i>	ADAS- <i>Route de St-Cyr - 78026 VERSAILLES Cedex</i>	<a href="http://www.adas-inrae.fr">www.adas-inrae.fr</a>	<i>Directeur de la publication : Nicolas Sanchez</i>
--------------	--	--	--